

La candidature de Pablo Cruchon est contestée

Le Parti du travail demande le retrait des listes de deux candidats de SolidaritéS, le secrétaire et Maria Pérez

Pablo Cruchon, le secrétaire de SolidaritéS, briguera-t-il un siège au Conseil d'État au nom d'Ensemble à Gauche? Pour en décider, le parti tenait hier en début de soirée une coordination extraordinaire. Suivie d'une réunion avec les autres composantes d'Ensemble à Gauche. Il faut dire que le temps presse. Le délai pour le dépôt des listes est fixé au lundi 5 février.

À l'ordre du jour de ces deux séances successives: la demande du Parti du travail. Comme l'a annoncé hier *Le Courrier*, ce dernier souhaite le retrait des listes électorales d'Ensemble à Gauche du secrétaire de SolidaritéS, Pablo Cruchon, ainsi que de la conseillère municipale de ce même parti, Maria Pérez.

Pour rappel, cette dernière est en congé maladie depuis trois mois. De retour au Conseil municipal, Maria Pérez n'a pas réintégré son poste de secrétaire administrative de SolidaritéS. En cause, un conflit avec le secrétaire du parti, Pablo Cruchon. De quoi susciter, comme l'a révélé *la Tribune de Genève*, une crise au sein du parti. Ainsi qu'une enquête interne, menée par Anne-Marie Barone, elle-même membre de SolidaritéS et acceptée par les deux parties.

Au PdT, on craint que ce remue-ménage interne ne vienne ternir la campagne. On confirme que la requête concerne le retrait de la liste pour le Grand Conseil

de Maria Pérez et de Pablo Cruchon et de la liste pour le Conseil d'État de Pablo Cruchon, le candidat désigné aux côtés de Jocelyne Haller. Comment expliquer que les deux candidats soient visés? Pour ne pas préjuger des conclusions de la procédure interne.

Tobia Schnebli, conseiller municipal d'Ensemble à Gauche à la Ville de Genève, précise que «la procédure suit son cours. Il y a un consensus tant des parties concer-

«Nous n'avons pas le droit de commettre l'erreur de ne pas traiter ce problème»

Tobia Schnebli Conseiller municipal d'Ensemble à Gauche

nées que de l'employeur: il faut mener à bien cette enquête.» Selon lui, «la chape de plomb qui pèse actuellement sur le parti est plus dommageable qu'utile». C'est le point de vue qu'il a défendu aux côtés de trois autres conseillers municipaux en Ville de Genève: Maria Pérez, Ariane Arloti et Morten Gisselbaek, dans un mail envoyé lundi à la coordination.

D'après *Le Courrier*, le quatuor écrit qu'il vaudrait mieux reconnaître les «pétages de plombs, graves, répétés et inacceptables qui ont eu lieu», plutôt que de laisser planer le doute que cette affaire suscite. «Nous n'avons pas le droit de commettre l'erreur de ne pas traiter ce problème», conclut Tobia Schnebli. **Marie Prieur**

Vers un opérateur unique pour le Léman Express

Les autorités suisses et françaises comptent créer une instance binationale

On ne tiendra pas longtemps en bricolant des accords au cas par cas par-dessus la frontière. Tel est l'état d'esprit des autorités suisses et françaises à moins de deux ans de la mise en service du CEVA et du réseau ferroviaire transfrontalier Léman Express. Les dirigeants des deux pays ont signé jeudi une lettre d'intention visant à se doter, avant 2023, d'une autorité organisatrice unique pour gérer ce réseau. Lequel serait en outre desservi par un opérateur unique «encore à définir par les CFF et la SNCF».

La lettre a été signée par les représentants des Cantons de Genève et de Vaud (les conseillers d'État Luc Barthassat et Nuria Gorrite), le premier vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

choisie en fonction des thèmes.

L'un des buts est de «garantir un niveau de qualité identique de part et d'autre de la frontière», selon Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports. Ces orateurs ont souligné la multiplicité des écueils qui obstruent la voie d'un réseau transfrontalier de grande envergure. Les différences entre les deux nations sont non seulement techniques (l'électrification des lignes est notamment dissemblable de part et d'autre de la frontière), mais elles sont aussi de nature administrative, culturelle, juridique, institutionnelle ou financière. «Les obstacles sont terriblement nombreux, mais il y a une volonté commune de les surmonter», résume Étienne Blanc.

L'objectif d'une autorité et d'un opérateur uniques n'est-il pas utopique alors que les deux

pays n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour acheter le même matériel roulant, chacun ayant privilégié un fabricant national (Stadler pour la Suisse et Alstom pour la France)? «La volonté est clairement présente de part et d'autre et il s'agit d'une attente à l'égard des opérateurs», répond Pierre-André Meyrat. Et de préciser qu'il n'est pas question de créer un nouveau droit: la législation d'un pays ou l'autre sera

«Il y a une volonté commune de surmonter les obstacles»

Étienne Blanc Premier vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Les hommes de pouvoir 3/10 Hans Wilsdorf

Wilsdorf, plus qu'un mécène, une vraie machine à cash

La fondation propriétaire de Rolex distribue des montants gigantesques pour le social, la culture et la formation. Au risque de se substituer à l'État

Les élections cantonales approchant, la «Tribune de Genève» a voulu mettre en lumière ceux qui restent dans l'ombre de la politique cantonale mais exercent sur elle une certaine influence. La rédaction a choisi, selon des critères, forcément subjectifs, de révéler le rôle de dix personnalités genevoises dans des domaines variés.

Christian Bernet

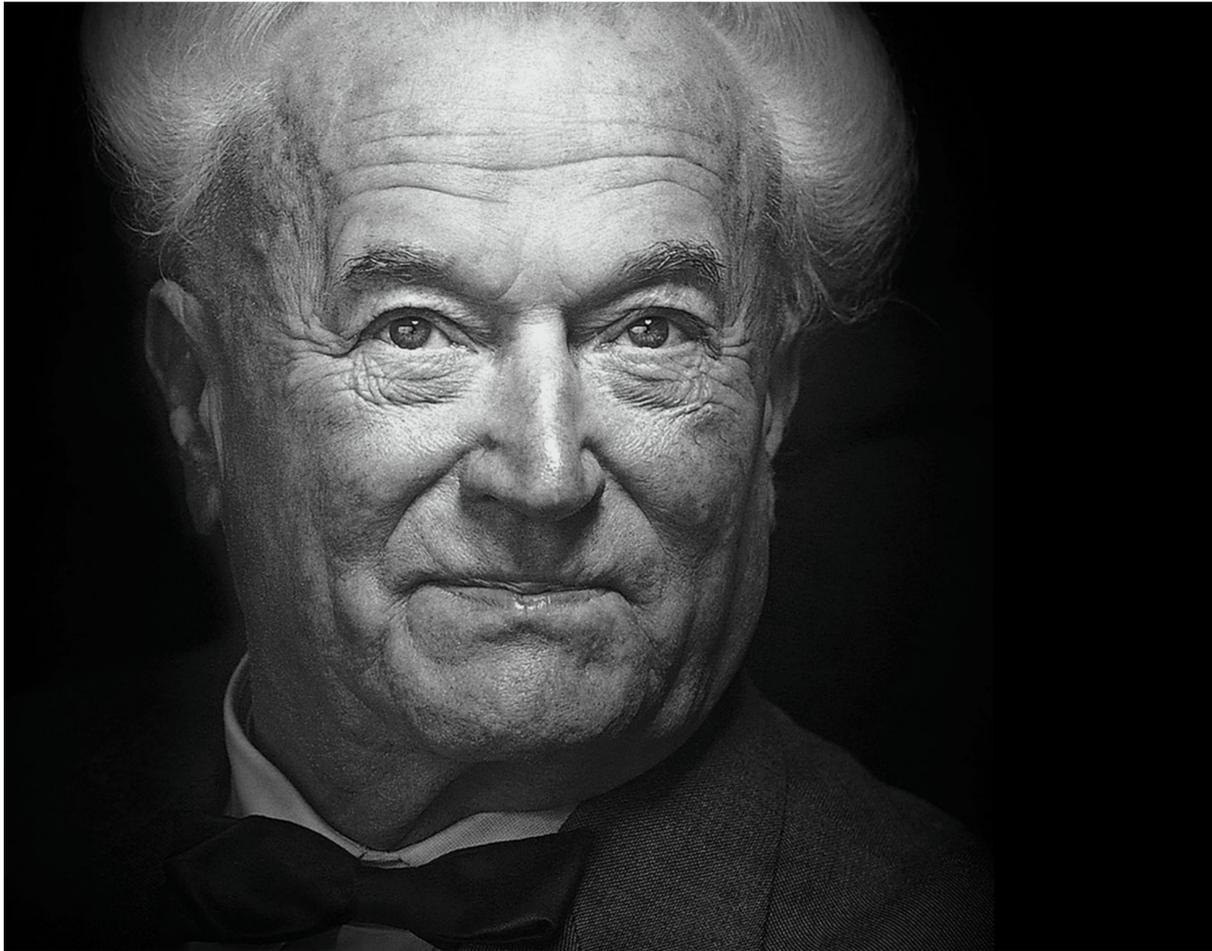
Wilsdorf. La Fondation Hans Wilsdorf. Il suffit d'évoquer ce nom pour que les bouches se ferment et que les doigts s'agitent. Un silence fébrile s'installe, matiné de prudente déférence. Wilsdorf n'est pas n'importe qui. Dans la série que consacre la *Tribune de Genève* aux dix acteurs les plus influents de la République, chacun en convient: la fondation a non seulement toute sa place, mais elle mérite la première. C'est un mécène, certes, mais sa puissance financière, sa capacité à irriguer de ses dons le tissu social et culturel, ses investissements dans les infrastructures en font un acteur incontournable. Wilsdorf est à la fois «un don du ciel», «une puissante machine à cash», «la bouée de sauvetage pour de nombreux projets». Elle fait profiter Genève d'une situation «unique au monde». Dans les travées de l'administration, la discrétion qu'elle requiert lui a donné un petit nom: «W», prononcé à l'anglaise.

Son président, le notaire Costin van Berchem, n'a pas souhaité répondre à nos questions. Wilsdorf ne parle pas. C'est un code de conduite auquel elle n'a dérogé que durant quelques années, parenthèse vite refermée. Elle ne dit rien de sa fortune, des montants qu'elle dépense et des bénéficiaires de ses largesses. Ce silence en entraîne un autre. La douzaine de personnes que nous avons rencontrées ont souhaité garder l'anonymat.

100 millions par année

La fondation tire sa richesse de Rolex, un empire horloger qu'elle détient à elle seule (*lire ci-dessous*). De Rolex via Wilsdorf, c'est une rivière d'argent qui s'écoule à Genève. Selon deux observateurs avisés, la prodigalité du mécène s'éleve «à au moins 100 millions de francs par année, voire peut-être 150 millions». Astronomique, le chiffre est invérifiable mais plausible.

Wilsdorf participe à des investissements qui frappent par leur hauteur. Elle paiera plus de 200 millions de francs pour réaliser la Cité de la musique à la place des Nations. En 2017, elle a acheté pour 100 millions trois bâtiments aux Charmilles pour en faire le nouveau phare de la Haute École d'art et de design (HEAD). Elle vient d'acquiescer deux immeubles industriels à Plan-les-Ouates afin de loger des associations qui s'occupent d'insertion sociale pour un montant



Hans Wilsdorf, fondateur de Rolex, est mort à Genève en 1960 après avoir légué toutes les actions de la société à la fondation qui porte son nom. DR

qui dépasse sans doute les 100 millions. «Wilsdorf donne le sentiment d'avoir des ressources inépuisables», commente un haut fonctionnaire.

Ce n'est pourtant que la pointe de l'iceberg. La fondation est d'abord active dans l'aide individualisée. Elle accorde des

soutiens financiers à de nombreuses personnes, souvent orientées par les services sociaux. Elle octroie de nombreuses bourses aux étudiants. Via des fondations ad hoc, elle est

aussi active dans le désendettement ou l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Enfin,

elle soutient d'innombrables associations actives dans le social, la culture et même le sport (*lire ci-dessous*).

Sauver le FC Servette C'est bien grâce à Wilsdorf que le Servette a été sauvé de la faillite en 2015. Quand elle a compris

Un champ d'action extrêmement vaste

● Impossible de dresser la liste des bénéficiaires de la fondation. Le peu que l'on connaît démontre que son champ d'action est extrêmement vaste et varié. Aux œuvres sociales, aux associations d'entraide, aux organismes culturels s'ajoutent de multiples aides dans tous les domaines: recherche médicale, logements pour étudiants, rénovation de bateaux Belle Époque, de cinémas, d'églises, achat d'instruments pour l'OSR, structure pour l'asile, crèches, orchestres et spectacles divers. Ces aides prennent la forme de coups de pouce ponctuels, mais aussi d'aides sur le long terme. Ces soutiens sont

octroyés sans contrepartie. Il peut arriver qu'ils influent sur le fonctionnement d'associations. C'est le cas du futur hôtel d'entreprises sociales à Plan-les-Ouates. Cinq structures se sont adressées à Wilsdorf car elles cherchaient des fonds pour de nouveaux locaux. La fondation leur a proposé de les rassembler dans un seul complexe. Cela leur permettra de trouver des synergies. «Wilsdorf crée les conditions pour que nous collaborions, mais sans nous y obliger, relève un observateur. Cela peut ainsi se faire en douceur. C'est bien vu.»

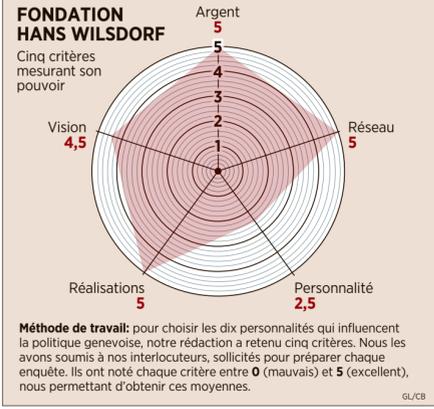
Wilsdorf est essentiel pour nombre d'associations. Elles se

félicitent «de ce luxe», mais s'en inquiètent parfois. Bien que la fondation assure une prévisibilité dans ses aides, elle n'offre pas toujours les mêmes garanties que l'État sur le long terme. «Par ailleurs, Wilsdorf représente aussi un oreiller de presse pour l'État, déplore un responsable d'association. Il ne finance plus guère les projets pilotes et se repose sur la fondation.» Enfin, certains relèvent que les choix du mécène ne sont pas soumis à un contrôle démocratique. «On se dirige vers le modèle anglo-saxon, relève un ancien conseiller d'État, ce qui n'est guère dans notre culture.» **C.B.**

Le pont

Pont Wilsdorf Livré en 2012, le pont qui enjambe l'Arve a mis en lumière, pour le grand public, l'importance de la fondation. C'est la première fois qu'elle intervenait ainsi sur l'espace public. Ce projet, elle l'a non seulement financé, mais elle en a aussi choisi les architectes et a piloté l'opération de bout en bout.

Une exception Cette approche globale semble être une exception. Pour la Cité de la musique ou les Archives d'État, elle se contente de financer les projets, sans intervenir dans les choix programmatiques, la désignation des architectes ou le pilotage. **C.B.**



Mais si son aide peut être déterminante, un refus de sa part suffit à couler un projet. «En 2010, le Conseil d'État s'est tourné vers la fondation pour développer le Blue Brain project sur la pointe de la Jonction, se souvient un ancien magistrat. Celle-ci n'étant pas intéressée, le projet est resté lettre morte.»

Par ailleurs, son aide peut aussi orienter des politiques publiques. L'État s'approprie par exemple à débloquer 14 millions pour aménager les nouveaux locaux de la HEAD mis à disposition par Wilsdorf. Un crédit soumis à la vitesse de l'éclair et qui doit faire pâillir d'autres écoles en attente de rénovation. «Peut-être. Mais pour 14 millions, nous avons un campus qui en vaut 114 et que nous aurions sinon attendu vingt ans», répond un conseiller d'État.

Certains craignent que des projets luxueux reviennent trop cher à l'État en coûts d'exploitation. Un argument évoqué pour la Cité de la musique. «Une bonne voiture revient moins cher à l'entretien qu'une vieille guimbarde, nuance un fonctionnaire. Et l'État n'a pas à payer les amortissements.»

«Il se substitue à l'État»

«Wilsdorf est conscient de ses responsabilités et veille à ne pas empiéter sur les tâches régaliennes de l'État», commente un conseiller d'État. C'est une vision optimiste. Il est en tout cas un domaine où la fondation fait le travail des autorités: celui du handicap. «Depuis quelques années, l'État n'a plus rien investi dans ce secteur qui pourtant lui incombe légalement, glisse un haut fonctionnaire. C'est Wilsdorf qui a financé la plupart des nouvelles structures. Il s'est clairement substitué à l'État, car celui-ci a délaissé son rôle.»

Par chance, la fondation dispose de compétences pointues dans le domaine. Avant d'en devenir le secrétaire général, Marc Maugué s'est occupé du handicap à l'État et a été directeur général de l'action sociale. Plusieurs fonctionnaires en charge de questions sociales ont rejoint le mécène, dans l'une ou l'autre de ses structures. «Ce sont d'anciens serviteurs de l'État qui travaillent vraiment dans un esprit de collaboration et de manière ultra-professionnelle.»

Vieilles familles genevoises

Les membres du conseil de fondation sont aussi largement représentés dans les structures du handicap ou de la réinsertion. Serge Bednarczyk est président des EPI, de Partage (banque alimentaire) et des Colis du Cœur, autant d'organismes qui reçoivent beaucoup de Wilsdorf. Il a par ailleurs présidé le Parti libéral en 2006. «Les membres du conseil proviennent des vieilles familles genevoises, Genève, ça leur parle», glisse un conseiller d'État. Manière de dire qu'on peut faire confiance à ces familles, bien ancrées à Genève et sachant l'intérêt qu'il y a à bien gérer un patrimoine sur le long terme. Même en toute discrétion.

La fortune

La fondation possède Rolex

La Fondation Hans Wilsdorf est l'unique propriétaire de Rolex, l'un des fabricants de montres les plus florissants de la planète. Cette situation date de 1945, quand le fondateur de Rolex, Hans Wilsdorf, a créé la fondation et lui a légué toutes ses parts.

N'étant pas cotée en Bourse, Rolex ne communique pas sur ses affaires. La banque Vontobel a estimé que la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4,9 milliards de francs en 2016.

Sise à Genève, Rolex paie des impôts sur le bénéfice et le capital. «Elle est imposée au

régime ordinaire et représente le plus gros contribuable du canton», assurent deux conseillers d'État.

Ses dividendes sont versés à la Fondation Hans Wilsdorf. Celle-ci, comme beaucoup d'organismes philanthropiques, a été reconnue utilité publique. Elle est exonérée d'impôts. La fondation réserve ses dons à des œuvres, des écoles ou des personnes domiciliées à Genève, à l'exception de la protection des animaux. Elle est administrée par un conseil de huit membres et soumise à l'Autorité de surveillance des fondations. **C.B.**